L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 AOUT 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 3 mai 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le dimanche et le mercredi) par le train de 4 P M.

Revenant, quittera Madisonville,
Tous les jours, à 5 A. M.
L'eau et le temps le permettant.

Excursions :
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
Dimanche et mercredi, par le train de 8 A. M.
Dimanche et mercredi, par le train de 6 P. M.
Prix du trajet..... $1 00
Prix (jours d'excursion, aller et retour) 1 00

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE,
1er mai—1an Ne 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabine pourvues de grandes et petites fenêtres donnant l'air et la lumière) Nos 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA TOURAINE, Fracqueul, samedi, 6 août
LA BOURGOGNE, Lebeau, samedi, 13 août
LA CHAMPAGNE, Beyer, samedi, 20 août

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..... $50
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne,
— Ou à —
A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Partant mercredi, 10 août, à 8 A. M.

Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager.

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 0/0
Passage—Cabine..... 40
Entrepont..... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Nos Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départs de la N-Orléans	Arrivée à la N Orléans
San Antonio Express.. 8 15 a m	San Antonio Express.. 7 05 a m
California Express, 5.00 p m	California Express, dailys, 10 55 p m

Chars-dortoirs entre Nouvelle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio. Nouveau Salons Express, Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8.15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Fer.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHREIVER, Traffic Manager.
T. W. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI 11 HOURS BIRMINGHAM
Through Sleeping Cars

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

	No 2 Limited	No 6. Paste Line.
VESTIBULE		
Part de la N. Orléans	2.30 p m.	6.30 p m.
Arrive à Meridian	8.50 p.m.	5.05 a.m.
Arrive à Akron	11.23	8.33 a.m.
Arrive à Birmingham	1.25 a.m.	12.05 p m
Arrive à Atlanta	6.40 a.m.	2.40 p.m.
Arrive à Chattanooga	6.40 a.m.	6.00 p.m.
Arrive à Bargin	2.30 p.m.	3.22 a.m.
Arrive à Lexington	5.30 p.m.	4.35 a.m.
Arrive à Cincinnati	5.30 p.m.	7.20 a.m.

La seule ligne avant des Vestibule Sleeping Cars pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1.30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nlle Orléans.

D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pa s. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.
8 nov—1

Rapport de la condition
—DE LA—
New Orleans Co-operative Banking Association.
A la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 29 février 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$16,250 45
Prêts sur demande, garantis	18,730 00
Dépenses courantes payées	9,968 17
Ameublements	2,209 35
Dû par des banques et banquiers	25,899 03
	42,151 17—$48 050 20
Total	$120,264 17

PASSIF.

Fonds capital payé	$63,435 00
Fonds des membres	3,477 50
Profits réalisés	2,221 67
Dépôts individu sujets à des chèques	51,130 00
Total	$120,264 17

Je jure, solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

F. MULLER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 2me jour de mars 1892.
OCTAVE MOREL, Notaire.

Correct—Attesté :
A. F. KIMMEL,
JULES SARRAZIN,
THEO. BRUMMER,
Directeurs
3 mars—

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Ltée.
Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

Conformément à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies	$319,892 56
Primes maritimes	1,778 93
Primes des rivières	3,353 33
Total des primes	$325,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890	44,168 07
Total	$369,182 53
A ajouter : intérêts, prime et portes	26,804 50
Moins salaires et dépenses générales	13,841 71—12,962 79
Fonds de surplus	21,490 62
Total	$303,636 19
Pertes payées—	
Sur risques de feu	$91,271 06
Sur risques maritimes	2,381 55
Sur risques de rivières	4,868 76
	$99,520 99
Réassurances	37,898 19
Primes remises et commissions	55,225 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	12,498 17
	204,243 53
Profits bruts	$99,393 66
Réservé—	
Pour primes non expirées	$44,850 20
Pertes d'incendies non payées	13,083 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892	10,000 00
Fonds de surplus, 1891	21,490 82—99,393 66

ACTIF

Billets pour primes	$197 15
Primes en voie de collection	38,715 72
Prêts sur nantissement	5,275 00
Prêts sur hypothèques	6,467 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	99,126 99
Stocks de banques, d'assurances et autres	34,621 00
Bons 1ère hypothèque, Wechsting Strering 2e	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 54
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	88,326 92
	$289,393 66

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	21,490 82
Réservé pour primes non expirées	44,850 20
Réservé pour pertes non payées sur incendie	13,083 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1893	10,000 00
	$289,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUMBRIEBE, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital payé, pour le terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, J. B MEYERS,
J. J. WECKERLING, A. G. RICKS.
C. HAMMOND, GUST. LIEDLICH-SON
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL.
FRANK VATTIER, D. BERNHARDT.
J. E. MERLLE, M. VONDERHAAR.
J. J. LAGOLES, EMIL WEBER.
F. W. DIELMANN, A. THIESEN.
17 janv—30i

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie	$ 79,660 71
A ajouter : primes non acquises pour 1889	20,006 67
	$ 99,667 38
A déduire :	
Pertes par les incendies	$20,545 94
Réassurances	6,849 52
Primes remboursées	6,340 99
Commission et escompte	2,305 02
Dépenses, générales, notes encaissés et intérêts	15,865 24
	$ 52,806 71
	$47,160 67
Réservé pour portion non ajustées	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année	14,953 36
Au fonds de réserve	6,282 11
	$ 47,160 67
Billets d'actions pour acquisi	$ 1,231 18
Prêts sur dépôts de titres (collateral) et hypothèques	175,261 62
Billets à recevoir	1,875 42
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	41,885 71
Primes en cours de perception	43,272 15
Meubles de bureau et accessoires	5,181 93
	$283,458 01

PASSIF.

Capital-actions	$180,000 00
Réservé pour portion non échue	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Intérêts et dépenses, fonds de réserve et surplus	107,532 81
	$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNETT, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, 21e jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur demande.

W. J. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. BENNETT, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Rierhorst,	A. H. Isaacson,
Peter Blaise,	I. N. Marks,
P. Dearr,	A. H. Rierhorst,
E. Hilleamann,	Jacob Schaen,
Jas. Everett,	J. H. Schiermann,
P. Engles,	Otto Thoman,
John Sparagana,	George Keizone
C. Taylor Genaho,	
2fév—4 dim	

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques d'incendie	$518,578 30
Surrisques de rivières	16,389 97
Sur risques de mer	8,943 66
	$543,907 93
A ajouter :	
Primes non acquises de 1890	132,231 10
Total des primes	$676,139 03
A ajouter :	
Intérêts et profits et pertes	23,783 66
Revenu total	$699,921 70
A déduire : Pertes payées—	
Sur risques d'incendies	$327,690 26
Sur risques de rivières	5,814 92
Sur risques maritimes	6,847 24
Total pertes payées	$339,982 52
Primes remboursées et commellations	67,097 97
Commissions	51,556 60
Réassurances	47,130 73
Taxes et licences (y compris toutes les taxes municipales)	17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Bateaux de Sauvetage, loyer, impressions, frais judiciaires, etc.	49,344 27
Total des débours	$603,986 60
Surplus	$196,256 10
Déposés—	
Réservé pour risques non expirés	$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Profits et pertes	12,830 96
	$196,256 10

ACTIF
(A la valeur en marché.)

Comptant en main, à savoir :	
En banques	$101,446 38
A la trésorerie	3,615 10—$105,059,48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, exclusion Crescent	105,500 00
$130,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros non vendus	192,000 00
$25,000 compons bons des Etats-Unis, à pourcent	29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	20,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de collatéraux	18,885 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade	20 00
Une action du capital du Cotton Exchange	125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	625 00
Une action French Opera House Co	150 00
Un bon de la St Bernard Steam Fire Engine Co	50 00
Primes en cours de perception	65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.	2,800 00
	$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividende non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende du juillet 1891)	836 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

EMILE HILTENBRAND, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour Nouvelle Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUGROS, notaire.

Nous, membres du Comité de Direction de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par la présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) FRANK RODER.
THOS. F. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ.
F. G. ERNST.
J. H. REMUS.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-et-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lpa. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$325 636 55
Sur risques de marine	1,764 13
Sur risques de rivière	3,721 76
	$231,113 43
A ajouter, primes non acquises de 1890	56,930 00
Primes totales	$288,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes	22,197 65
Revenu	$310,240 08
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$107,159 22
Sur risques de marine	1,176 72
Sur risques de rivières	1,297 62
Total des pertes payées	$109,733 56
Retour de primes et annellations	25,293 04
Commissions	35,370 96
Réassurances	29,784 00
Taxes et Licences	8 851 41
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,645 59
Déboursés	$233,628 46
A déduire :	
Primes non acquises	$56,974 00
Primes et non ajustées	25,000 00 — 77,974 00
Pertes	$1,362 38

ACTIF.

Argent en caisse	$ 53,263 31
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,500 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,360 00
$86,250 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,232 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	22,250 00
10 Actions Germania Ins Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	21,546 05
Prêts sur hypothèques	17,780 00
Billets à recevoir	4,272 35
Meubles et instalations de bureau	2,509 00
	$369,856 23

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,235 50
Réservé pour primes non acquises	56,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	25,000 00
	$384,209 50

Tu se bien compris, n'est-ce pas, aux paroles de mépris et de haine de Raymond Sintély que ces gens ne nous pardonneront jamais.

As-tu vu comme il nous a retournés le couteau dans la plaie : "Votre fils peut guérir, nous n-t-il dit, mais il lui faut pour cela les soins que j'ordonne."

Or ces soins, que nous confierons-ils pendant deux ou trois ans qu'il faudra peut être les appliquer ?

Traste ou quarante mille francs au moins... et pour n'arriver à payer ne pas le tarse qu'en ne mangeant pas à notre faim....

Et il le savait bien, cet être cruel et impitoyable.

Tu le lui as dit, mon désespoir le lui avait dit plus sûrement encore avant toi !....

Eh bien ! André Bascou a fait de même. Il nous a amené M. Stambeff, faisant luire à nos yeux l'espoir d'une fortune, nous montrant la fin de nos malheurs et de nos misères, mais sachant que la plus épouvantable des déceptions nous attendait puisque nous ne pouvions pas exécuter cette commande.

Ah ! c'est trop cruel en vérité, c'est atroce, c'est horrible de martyriser ainsi le cœur d'une mère !.....

Quels que soient nos torts, qu'ils soient mandés ceux qui emploient de pareils moyens !....

L'arbitration de Reine était devenue effroyable.

Clément chercha surtout à la calmer.

—Pour le docteur Sintély, dit-il, tu as peut-être raison, mais pour André Bascou, c'est différent, depuis que nous sommes établis à Paris, lui comme nous, chaque fois que nous l'avons rencontré, il nous a plutôt témoigné de la bienveillance.

Rappelle-toi comme nous le redoutions dans les commencements.

Mais pas d'écart, les quelques affaires importantes que nous avons même pu traiter, c'est toujours par lui qu'elles nous ont venues.

D'ailleurs, André a une nature bonne et douce, je le connais depuis l'enfance. Pourquoi est-il agi autrement ?

—Pourquoi ? mais grand niais que tu es, tu ne sais donc pas que Bascou doit tout à la famille de Brem, et qu'il était dévoué à la fille de son bienfaiteur et au neveu de celui-ci, comme tu l'as été toi à la vicomtesse de malheur !....

—Veux-tu que j'aille voir l'abbé Sintély et que je cherche par lui à fléchir les autres ? demanda Clément, qui eut tant tenté en ce monde pour calmer le désespoir de sa femme.

—J'y ai bien pensé, dit Reine gravement ; mais l'abbé, malgré sa mansuétude infinie, me dira ce que me disait son frère tout à l'heure :

—Réparez le mal que vous avez fait.

—Il ne pourrait pas que Hélène de Dyplères est vivante.

Je ne pourrait pas te demander de la rendre à sa mère.

—Tu te trompes, ils le savent aussi bien que toi. As-tu donc oublié que cet enfant de Brasac, ce petit berger qui allait mettre des pièges à l'entour du cimetière le soir très tard, est venu nous raconter au château de Magalas ?.....

Il avait vu, disait-il, des gens aller vers la tombe du marquis de Cypières et l'ouvrir pendant la nuit.

Il avait alors enjambé le mur de clôture, et s'était caché dans des broussailles, il avait reconnu dans ces individus Bascou, les deux Sintély et peut être d'autres qui habituels la Rouzignolette, le comte de Clavières.

De ses yeux, le petit berger avait vu tout ce monde pénétrer dans l'intérieur du caveau, y accompagnant la marquise de Cypières qui venait d'être enquistée.

A cette époque, ni Mme de Mondragon, ni toi n'avez voulu attacher d'importance à cette confidence, pas même à la croire.

Moi, au contraire, j'ai toujours été convaincue que cet enfant avait dit la vérité.

Un des amis de la marquise avait dû avoir vent de ce qui s'était passé à Magalas, c'est-à-dire que Léonce de Cypières n'était pas mort, et que c'était une enfant d'engager qu'on avait entendu à sa place.

Celui qui a eu cette idée l'a communiquée aux autres et tous ensemble, ils sont allés s'en assurer.

—Comment s'en assurer ? dit Clément, dont une porte d'épouvante se rendait les yeux hagards.

—Mais par la [illegible] qui fût pour eux irréfutable, ce ammenant la mar quise devant le soi-disant petit sadavre de sa fille, pour voir oui ou non si elle la reconnaissait.

—Mais c'est épouvantable cela ! La nuit, dans un cimetière, entrer ainsi dans une tombe !....

—Ces peples comme on peyson espentilleux que tu es vraiment.

Mais eux, les Sintély, M. de Clavières, Bascou, ils se souciaient bien de ces choses en vérité, surtout quand il s'agissait d'un but pareil à atteindre : rendre le courage et l'espoir à la marquise, folle de douleur.

—Mais tu me fais peur, Reine. Tu parles de ces choses comme si tu les avais vues, en vérité.

—J'y ai tant pensé et repensé depuis, que je suis arrivée à me faire la douloureuse intimidation.

C'est ce point que depuis sept ans, il n'y a pas de jour où je ne me sois attendue à voir arriver un de ceux dont je t'ai parlé venant me dire :

—"Léone de Cypières n'est pas morte, nous en avons la preuve. On est allé l'

A quelqu'un me parlant avec le violent mépris du docteur Sintély, je serai forte pour tenir tête et ne pas répondre ; mais à celui qui viendrait à moi comme jadis y est venu le comte de Clavières quand il m'a attirée à la Rouzignolette, je ne pourrait le faire sûrement pas, et peut-être me trahirais-je.

—Et bien ! fit tout à coup Clément en paraissant prendre un grand, un sage parti, dis-le-leur on ouvrit qui t'épouvante ici et tous, et le dois après cela retrouver la paix de te consciences et la tranquillité de ta vie.

Je n'aime guère plus que je n'ai jamais pu aimer le docteur de Kruptbrun, et je le dédie la mortifier pour que ta toute heureuse, sacrifiant-la.

Quant à te déshonorer, ma Reine, elle ne le fera pas, moi vivant, je le jure sur mon amour pour toi.

Dans les yeux de tombe, il y aurait une expression si nette et si arrêtée qu'il était aisé de voir que on volonté [illegible] était.

—Et le serment que j'ai fait, dit Reine, as-l-je le droit de le violer ?

—Si ta conscience t'y pousse, oui.

Elle hocha la tête ;

—Dans notre pays de Bretagne, dit-elle, il y a une vieille croyance qui affirme que lorsqu'un serment a été fait sur la tombe d'un mort, si on le viole on voit mourir celui des nous auquel on tient le plus.

Or l'idée de vous voir mourir, Clément, toi ou le petit, non, non, je ne le peux pas....

Les pleurs de la malheureuse femme recommencèrent à couler.

Jusqu'au jour Gaube essaya de le consoler.

—Ecoute, lui dit-il enfin, il me vient une idée, et la voici :

Nous allons vendre le peu que nous avons ici. Avec les quelques sous que nous en tirerons, nous aurons bien de quoi payer un voyage dans le Midi et une petite installation dans une chaumière nous les plus, au bord de la mer, ainsi que l'a ordonné le docteur Sintély.

—Eh après, dit Reine, comment vivrons nous ?

—Toi, tu soigneras Pauline et tu lui feras à manger. Moi, je me replacerai valet de chambre dans une grande maison, ou dans un des grands hôtels d'étrangers dont regorge le littoral, on bien encore je travaillerai la terre.

Avec les trois francs par jour qu'un garçon là-bas à ce dernier métier, nous serons plus riches qu'à Paris avec trois cents francs par mois, et au moins, ma Reine, ton fils vivra.

—Mais toi, mon pauvre Clément, comment ferons-le pour te faire ne exigences ou ces fatigues des métiers dont tu parles ?

—Faurai te penser, Reine, et avec elle, soin-en sûre, le médecin des misères t'y aidera.

—Ah ! fit-elle en tombant dans les bras de son mari, tu as toujours été pour moi cet bon ange que Dieu, et c'est pour cela que je t'adore.

Plus agitée, car elle voyait à son angoisse une solution, quelque douteuse qu'elle fût, Reine était pour l'endosser.

Gaube, lui, se mit à réfléchir.

Du général que on lisait que on étaient [illegible] prochainement le [illegible] de [illegible] pour [illegible] roles. Aussi s'appliqua-t-il à songer profondément à la façon dont il pourrait réaliser le plan qu'il venait de concevoir.

Précisément le bail de leur appartement qui était de trois, six, neuf [illegible] à une période où il était réalisable. On était dans les conditions de délai pour prévenir le propriétaire ; les six mois de loyer d'avance déposés entre ses mains aiseé qu'il est d'usage à Paris devaient servir à payer les deux derniers termes à échoir et par conséquent toute inquiétude de ce côté disparaissait.

Le fonds avait été payé 32,000 francs. Avec la valeur des quelques marchandises en magasin, on avait déboursé une quarantaine de mille francs pour le tout.

En s'adressant à l'agence qui le lui avait déjà vendu, Gaube espérait en retirer la moitié ou le tiers environ.

Très décidé, il se dit qu'il commencerait ses démarches le matin même, et il alla dans la petite niche qui lui servait de caisse et de bureau pour rédiger la note qu'il désirait remettre à son agence.

Lorsque Reine se leva elle le trouva encore occupé à cette besogne.

—Il me semble que l'enfant va mieux, lui dit-elle. Il a moins de fièvre. Et toi, qu'as-tu que tu fais ?

—Une note que je vais aller porter tout à l'heure pour mettre notre fonds en vente, et que j'ai rédigée aussi clairement que j'ai pu.

—Ah ! c'est donc sérieux ce que tu m'as proposé tout à l'heure !

—Tout ce qu'il y a de plus sérieux. Et si j'ai une part de chance, la pauvre elle est due au Mont-Dore ; et l'hiver prochain, notre enfant au soleil du Midi respirera l'air des pins.

Regarde si ce que j'ai fait te paraît sensé.

Elle lut très attentivement le papier que lui tendait son mari ; elle lui fit quelques observations de détail, et bientôt on en qu'elle entrevoyait, elle le vit partir en la bâtissant.

Vers dix heures, un coup de sonnette retentit.

Etait-ce Clément, déjà revenu ?

Hélas non, puisqu'il entrait lui, toujours sans un passe-partout.

Un subalterne alors !

Une qui depuis dix-huit mois avaient

BANQUES.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Dette escomptée	$1,255,634 27
Bons des Etats-Unis, consolidés de la Louisiane et autres bons et actions	510,310 85
Maison de banque et autres propriétés foncières	100,819 20
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
Change sur New York	
Chèques sur banques nationales en circulation	34,500 00
Dividendes non payés	1,530 00
Billets de banques nationales	2,925,971 06
Prêts sur demande	56,809 40
Argent comptant et chèques pour la Clearing House	375 00
Chèques de calories en circulation	800 00
Dû à d'autres banques ou banquiers	62,024 22
Dû aux banques d'Etat et banquiers	98,413 05 — 3,154,992 78
Total	$4,186,263 20

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans ss

Moi, William Parfrey, caissier de la banque susnommée jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PARFREY, Caissier.

Assermenté et juré pardevant moi ce 16me jour de juillet 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attesté : JOHN H HANSA
SAM'L DELGADO
A. B. WHEELER,
17 juil— Directeurs

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 30 juin 1892.

Comptant	$1,044,916 84
Change	175,711 44
Prêts sur demande et échéances	1,221,906 17
Actions	40,043 90
Propriétés foncières	50,172 50
Taxes	10,000 00
Total	$2,542,750 85
Fonds capital-actions	$300,000 00
Profits non réalisés	286,075 87
Dépôts individuels	1,982,704 48
Dividendes non payés	1 970 00
Total	$2,542,750 35

Mof. A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi. à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1892.

LNT. DORIOCOURT,
Notaire
1juil—4t

ETAT DE SITUATION DE LA
HIBERNIA NATIONAL BANK
OF NEW ORLEANS,
30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,229 485 71
Fonds de banque	150,000 00
Primes sur des bons des Etats-Unis	24,750 00
Autres bons et actions	25,492 18
Maison de banque	40,000 00
Change à vue sur New York	146,411 75
Dû par des banques et le Trésorier des Etats Unis	28,315 23
Comptant	374,286 29
Total	$2,028,710 17

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Surplus	150,000 00
Profits non divisés	57,279 23
Billets en circulation	135,000 00
Dividendes non payés	2,819 00
Dividende 5 pour cent payable sur demande	15,000 00
Dépôts individuels	1,281,962 51
Dû à des banques et banquiers	86,659 43
Total	$2,028,710 17

GEORGE R. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 3 août 1892.

COMPTOIR D'ESCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici reçu en mains	$4,792,786 00	$488 085 00
Mêmes banques semaine dernière	3 800,719 00	557,393 00

Monnaies américaines et Etrangères et Billets de Banques.

Mowaie.— Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doubloons espagnols, $15 40@15 60; 25 pesetas espagnoles, $4 70, or léger américain, 97 97½c; argent mutilé américain 75@76 par cs; dollars mexicains, 63½@67½; sols péruviens, 63@65; pesos chiliens, 63@65; argent anglais, par $, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19¾.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — Comme il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, les taux continuent très faciles.

Papier exceptionnel	—@8
de 31	—@8
Prêts sur garanties collatéralisées	4@6
Time de 60 à 90	5@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 1¼ à ¾ de prime. Taux de la Banque d'Angleterre 2; consols 96⅞, pour l'argent, 96 13/16 pour compte; U. S. 4's

Paris—Rentes—98 97½.

Argent en lingots (par ou 2½) Londres 39 1/16, New York 65⅝ à 66⅛; Nlle-Orléans 65¾.

CHANGE.

REICHSMARKS—95¼
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours)..... 4 85¾
Traites de banques (60 jours)..... 4 88
Les FRANCS sont inactifs.
France de commerce (60 jours)...5.18¾
Traites de banques (60 jours)...5.17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Taux de collection des banques $1 50 de prime

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS
Appel de 11 A. M

$660 Bons à prime..... 163¼
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$1 000 Louisiane 4 s..... 92¼
$5,000 Louisiane 4 s..... 92¼
$5 000 Louisiane 4 s..... 92¼
$3 000 Louisiane 4 s..... 92¼
$3,000 Louisiane 4 s..... 92¼
$500 N O Prowing Ass'n Bonds..... 108¾
$940 Bons à prime..... 163¼

Appel de 2 P M

45 actions Southern Nat Bank..... 100
$5,000 Louisiane 4s (small)..... 90¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

	Valeur	Offre	Demge
Banques.	au pair	—	—
American National	100	—	—
Bank of Commerce	100	14¾	15
Canal & Banking Co	100	164	164
Citizens'	100	81¾	84¼
Commercial National	100	—	230
Germania Savings	100	279	—
Hibernia National	100	200	210
Louisiana National	100	164½	170
Metropolitan Ex	100	167½	175
Mutual National	100	101½	106
N O. National	100	—	—
People's	50	—	—
State National	100	—	—
Union National	100	—	135
Whitney National	100	360	365
Southern National	100	100¾	100¾
Trudeau	10